

L'accès au présent site internet www.energyhomedeco.be et aux informations qu'il contient est entièrement soumis au respect des conditions générales reprises ci-dessous, sans préjudice de l'application de conditions particulières. En naviguant ou/et utilisant ce site internet ou les informations qu'il contient, l'utilisateur reconnaît avoir pris pleinement connaissance des présentes, les avoir comprises et les avoir acceptées.

Nos conditions générales sont consultables à tout moment via le lien se trouvant sur le site internet : www.energyhomedeco.be.

L'utilisateur est informé que le présent site Internet a été créé, est géré et administré par Cécile Ricour dont le siège est situé sis à Route de Mons, 352 à 6560 Erquelinnes. Numéro d'entreprise : BE0847 559 670 ci-après dénommée ENERGYHOMEDECO. **Contact : Cécile Ricour | Tel. : 0032 474 67 70 90 | Email : info@energyhomedeco.be**. L'utilisation du site Internet n'entraîne en aucun cas la création de quelconques accords de collaboration ou de coopération.

PRÉAMBULE CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le but de sécuriser les relations d'ENERGYHOMEDECO avec ses clients et partenaires sur le plan juridique, nous vous demandons de prendre connaissance des conditions générales de vente suivantes. Celles-ci régissent les obligations contractuelles de chaque partie, le client (acheteur) d'une part et ENERGYHOMEDECO (vendeur) d'autre part.

On entend par :

- Acheteur : toute personne physique ayant atteint la majorité et ayant la pleine capacité juridique ou, à défaut, le représentant légal de cette personne. Dans ce dernier cas, le représentant légal est tenu au respect des présentes conditions générales.

- Consommateur : toute personne physique qui acquiert ou utilise à des fins excluant tout caractère professionnel ou commercial des produits mis sur le marché.

- Acheteur professionnel: toute personne physique ou morale n'entrant pas dans la définition du consommateur reprise à l'alinéa précédent.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Notre site internet www.energyhomedeco.be est régulièrement mis à jour et le plus grand soin est apporté à la publication des informations qui y figurent. Les informations communiquées par les annonceurs le sont sous leur responsabilité exclusive, ENERGYHOMEDECO ne peut en garantir l'exactitude, la fiabilité, l'intégrité, l'opportunité, la précision et le caractère exhaustif. ENERGYHOMEDECO décline à cet égard toute responsabilité. ENERGYHOMEDECO ne peut également être tenu responsable de la qualité des produits vendus ou des prestations offertes par les annonceurs. ENERGYHOMEDECO met tout en œuvre pour assurer dans la mesure du possible l'accès à son site Internet, sans aucune garantie de ce fait quelle qu'elle soit en la matière. Cet accès peut toutefois être interrompu, notamment pour des raisons de maintenance ou de mise à jour, en cas de panne ou pour d'autres raisons techniques. Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site Internet du vendeur. En acceptant la confirmation de commande via notre site Internet, l'acheteur reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales, les avoir comprises et les avoir acceptées, étant entendu que toute commande d'un produit via notre site Internet suppose la consultation et l'acceptation expresse des conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente peuvent être sauvegardées ou imprimées par le client.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales. Le vendeur se réserve néanmoins le droit de modifier ses conditions générales à tout moment. Les conditions applicables à la commande sont celles en vigueur au moment de la confirmation de celle-ci. En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que seules ces dernières prévaudront.

DESCRIPTIONS DES SERVICES ET CONTENUS

Home staging, coaching en décoration, coaching en énergie, certificat et missions PEB, formations en décoration, ateliers créatifs et supports numériques en décoration (cf. description sur www.energyhomedeco.be).

PRESTATIONS ET CONSEILS EN DECORATION-HOME STAGING

Les prestations en Coaching Déco et en Home Staging proposées par ENERGYHOMEDECO sont des prestations de conseils en décoration et en valorisation immobilière, dont le but est de valoriser un bien immobilier proposé à la vente ou à la location en proposant à la location du mobilier en carton et des objets de décoration. ENERGYHOMEDECO n'a aucune obligation de résultat sur les délais de vente et de location ou sur le prix de vente et de location du bien immobilier après prestation. ENERGYHOMEDECO ne fait aucune estimation du bien immobilier, les prestations en home staging sont complémentaire et ne

se substituent pas à la prestation d'un professionnel de la vente (agences immobilières, notaires...). Il est entendu que compte tenu de la nature des prestations de conseils apportées par ENERGYHOMEDECO, la réalisation des dossiers (conseils d'aménagement, plan d'agencement, conseils en décoration, conseils couleurs et ces options) correspond à une obligation de moyens devant être investis par ENERGYHOMEDECO conformément au devis approuvé par le client. ENERGYHOMEDECO s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi. Une fois la ou les réalisations remises au client, celui-ci ne pourra opposer à ENERGYHOMEDECO des arguments subjectifs (de goût) pour justifier d'une nouvelle réalisation de ces livrables ou le refus de paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois de manière exceptionnelle et à l'appréciation d'ENERGYHOMEDECO, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client. Ces ajustements seront validés par les deux parties. ENERGYHOMEDECO recommande à ses clients de conserver une trace papier ou sur support informatique fiable, les données relatives à sa commande. Le client se doit de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements qu'il fournit à ENERGYHOMEDECO. Cette dernière ne serait être tenu responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences en termes de retards ou d'erreurs de livraison. Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition seront à la charge du client.

LOCATION DE MATERIEL

Le locataire devenant " gardien " des objets et du matériel loué pendant la durée de la location, il devra : Utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer.

Vis-à-vis d'ENERGYHOMEDECO, le locataire est le seul responsable de toute éventuelle détérioration, perte ou vol.

Faute par le locataire d'avoir dans un délai de 24 heures de la mise à disposition du matériel loué, présenté par écrit des réclamations justifiées sur l'état du matériel loué et sur les quantités, il sera réputé l'avoir pris en bon état général avec l'obligation de le rendre en fin de location. Passé ce délai aucune réclamation ne sera admise. Le locataire devra prendre toutes dispositions utiles en vue de se garantir, si bon lui semble, contre les risques de dommages, pertes, vol ou autre et d'une manière générale tout sinistre dont, de conviction expresse, il sera tenu responsable envers ENERGYHOMEDECO. Le matériel loué reste la propriété exclusive d'ENERGYHOMEDECO et ne peut en aucun cas faire l'objet d'aucun déplacement, ni cession quelconque. Le locataire s'y interdit formellement et en particulier, ne peut être saisi, par exemple, en cas de liquidation ou faillite du locataire. Le matériel loué ne peut être utilisé qu'avec l'accord d'ENERGYHOMEDECO qui se réserve le droit de reprendre sans préavis ni indemnité et sous réserve de toute demande de dommages et intérêts et de poursuites judiciaires en cas de manquement aux présentes conditions générales. A compter de sa mise à disposition, livraison ou réception, le client sera seul gardien du matériel loué et responsable de tous vols, pertes, dommages subis causés par ce matériel, et ce jusqu'à sa restitution. Pendant cette période ENERGYHOMEDECO décline toute responsabilité concernant les documents, objets, échantillons, matériels ou autres présents dans / sous / sur les matériels loués par le client. En cas d'impossibilité de procéder à la remise en état ou à la restitution des matériels loués, ceux-ci seront facturés à leur valeur à neuf.

PRESTATIONS ET CONSEILS EN ENERGIE

Les prestations en Coaching en énergie proposées par ENERGYHOMEDECO sont des prestations de conseils énergétiques, dont le but est de valoriser l'utilisation de l'énergie d'un bien immobilier. ENERGYHOMEDECO n'a aucune obligation de résultat sur la diminution des consommations énergétiques du bien immobilier après prestation. Il est entendu que compte tenu de la nature des prestations de conseils apportées par ENERGYHOMEDECO, la réalisation des dossiers (conseils pour diminuer les dépenses

énergétiques notamment) correspond à une obligation de moyens devant être investis par ENERGYHOMEDECO conformément au devis approuvé par le client. ENERGYHOMEDECO s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi. Une fois la ou les réalisations remises au client, celui-ci ne pourra opposer à ENERGYHOMEDECO des arguments subjectifs (de goût) pour justifier d'une nouvelle réalisation de ces livrables ou le refus de paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois de manière exceptionnelle et à l'appréciation d'ENERGYHOMEDECO, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client. Ces ajustements seront validés par les deux parties. ENERGYHOMEDECO recommande à ses clients de conserver une trace papier ou sur support informatique fiable, les données relatives à sa commande. Le client se doit de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements qu'il fournit à ENERGYHOMEDECO. Cette dernière ne serait être tenu responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences en termes de retards ou d'erreurs de livraison. Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition seront à la charge du client.

FORMATIONS ET ATELIERS

Les prestations sous forme de formations et d'ateliers proposées par ENERGYHOMEDECO sont des prestations d'informations et de conseils en décoration dont le but est de former de futurs coachs en décoration et/ou d'apporter des conseils en loisirs créatifs. ENERGYHOMEDECO n'a aucune obligation de résultats. ENERGYHOMEDECO ne se substituent pas à la prestation d'un professionnel dans ces domaines de formations et ateliers. Il est entendu que compte tenu de la nature des prestations de conseils apportées par ENERGYHOMEDECO, la réalisation des supports (conseils d'aménagement, plan d'agencement, conseils en décoration, conseils couleurs, cours de coaching en décoration,...) correspond à une obligation de moyens devant être investis par ENERGYHOMEDECO conformément au devis approuvé par le client. ENERGYHOMEDECO s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son client, conformément au devis établi. Une fois la ou les réalisations remises au client, celui-ci ne pourra opposer à ENERGYHOMEDECO des arguments subjectifs (de goût) pour justifier d'une nouvelle réalisation de ces livrables ou le refus de paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. ENERGYHOMEDECO recommande à ses clients de conserver une trace papier ou sur support informatique fiable, les données relatives à sa commande. Le client se doit de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements qu'il fournit à ENERGYHOMEDECO. Cette dernière ne serait être tenu responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences en termes de retards ou d'erreurs de livraison. Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition seront à la charge du client

DEVIS

Le devis formalise le niveau de prestation choisi par le client. Il précise les prestations, tarifs, options, délais ainsi que les conditions générales; il est daté et signé par les deux parties. En apposant la mention "Bon pour accord", le client valide la commande de prestations selon les conditions décrites. Ce devis doit être validé avant le début de la prestation. Nos devis ont une durée de validité d'un mois à compter de leur communication au client.

ANNULATION, REPORT ET MODIFICATION

Pendant la prestation, le niveau de prestation choisi peut être modifié à un niveau supérieur par le client, le nouveau choix sera formalisé lors d'un nouveau devis. Les mentions indiquées par le client, lors de la saisie des informations inhérentes à sa commande engagent celui-ci. ENERGYHOMEDECO, se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un client notamment en cas d'insolvabilité dudit client, dans l'hypothèse d'un défaut de paiement ou d'un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la loi, le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à son achat, sans pénalité et sans indication de motif, dans les 14 jours francs à dater du lendemain du jour de la livraison du bien ou de la conclusion du contrat de service. Ce droit de renonciation n'appartient pas à l'acheteur professionnel. Dans ce cas, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : RICOUR Cécile – Route de Mons, 352 à 6560 Erquelinnes. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception. En

dehors de votre droit de rétractation dans un délai de quatorze jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord d'ENERGYHOMEDECO. En cas d'annulation, votre commande ne peut être remboursée et est entièrement due. Sauf si bien entendu, votre commande concerne une prestation Home Staging et que votre bien s'est vendu, alors une attestation devra nous être transmise à l'adresse suivante : RICOUR Cécile – Route de Mons, 352 à 6560 Erquelinnes. Concernant l'annulation d'un chèque cadeau, si la facture a été émise soit nous vous remboursons avec une pénalité de 30 € (frais de dossier), soit nous vous faisons un avoir valable 1 an. Le consommateur est informé qu'il ne peut faire usage de son droit de rétractation dans les cas suivants (art.VI.53 du Code de droit économique) : la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur, lequel a également reconnu qu'il perdra ainsi son droit de rétractation. Les frais de renvoi sont à charge de l'acheteur et les biens voyagent à ses risques et périls.

PRIX

Les prix de toutes les prestations sont en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables). Les prix pratiqués par ENERGYHOMEDECO sont ceux en vigueur le jour de la commande. Ces prix ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications sans préavis. Pour le Home Staging le prix ne comprend pas l'apport d'éléments de décoration et le coût des travaux. Pour la Décoration le prix ne comprend pas l'apport d'éléments de décoration et le coût des travaux. Pour toutes ces prestations, les prix ne comprennent pas les frais annexes liés à l'enlèvement d'objet encombrant ou de meubles décidés pendant l'intervention. Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, les prix applicables à la commande sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de celle-ci. Le vendeur se réserve le droit de répercuter sur ses prix les modifications du taux de la T.V.A. qui interviendraient avant la date de livraison.

ZONE D'INTERVENTION

ENERGYHOMEDECO se déplace principalement dans le Hainaut en Belgique. Les frais de déplacement sont exprimés en euros sur le site internet (www.energyhomedeco.be). Ces prix ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications sans préavis. Les frais de déplacement sont offerts dans un rayon de 25 km autour de Mons. La vente en ligne des produits et services présentés sur le site du vendeur est réservée aux acheteurs résidant en Europe et aux livraisons requises dans cette zone géographique.

DURÉE DE L'OFFRE

Les offres de services proposées sur le site d'ENERGYHOMEDECO intérieur sont régies par les présentes conditions de vente et sont valables tant qu'elles demeurent en ligne. Nos devis ont une durée de validité d'un mois à compter de leur communication au client. Nos chèques cadeau sont nominatifs et ont une durée de validité de 1 an à compter de leur remise.

COMMANDE

Sauf stipulations écrites et contraires, les produits et/ou services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié sur notre site Internet au jour de la commande, dans la limite des stocks disponibles. Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par le vendeur sur base du descriptif transmis par le fournisseur. Les photographies des produits du catalogue reflètent une image fidèle des produits et services proposés mais ne sont pas contractuelles dans la mesure où elles ne peuvent assurer une parfaite similitude avec les produits physiques. Afin de passer sa commande de manière valide, l'acheteur devra:

- remplir la fiche d'identification ou donner son numéro de client s'il en a un;
- remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits ou services choisis;
- valider sa commande après l'avoir vérifiée;
- reconnaître avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées ;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues;
- confirmer sa commande et son règlement.

ENERGYHOMEDECO envoie un récapitulatif complet et écrit de la commandée l'acheteur (produits commandés, montant à payer TTC, mode de livraison, etc.), par mail. La vente est réputée parfaite lors de la confirmation de commande par le vendeur. Aucun envoi de

marchandise ne sera effectué sans confirmation de commande et réception du paiement intégral de celle-ci. Les produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un article, le vendeur en informera l'acheteur par mail dans les plus brefs délais. Celui-ci aura la possibilité de choisir entre patienter (en cas d'indisponibilité temporaire) ou annuler sans frais la commande des articles indisponibles.

PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectuera en espèces ou par virement bancaire selon les modalités émises sur le devis. ENERGYHOMEDECO se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, notamment en cas de non-paiement. L'achat de prestations numériques s'effectue par carte bancaire, Visa ou Mastercard. Les articles commandés restent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au paiement intégral de la commande par l'acheteur.

DÉLAIS DE LIVRAISON

Les dossiers et les chèques cadeau d'ENERGYHOMEDECO sont transmis par voie postale dans un délai de quatre jours ouvrés. ENERGYHOMEDECO dégage toute responsabilité des retards pouvant intervenir ou qui incomberaient à la Poste ou au transporteur. En effet ENERGYHOMEDECO ne saurait être tenue responsable de retards de livraison en raison d'erreurs ou de perturbations imputables aux transporteurs (grèves totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transports et/ou communication).

MISE EN RELATION AVEC DES ARTISANS OU DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

ENERGYHOMEDECO, peut, le cas échéant, mettre en relation le client avec des artisans ou des entreprises spécialisées afin d'effectuer les entretiens ou travaux préconisés lors des prestations de Home Staging ou de Décoration. Le professionnel contactera le client afin d'établir un devis ; le client traitera directement avec ce prestataire s'il le souhaite. Les travaux réalisés par un professionnel sont à régler directement à celui-ci par le propriétaire du bien. ENERGYHOMEDECO ne sera en aucune manière responsable des tarifs pratiqués par le professionnel, ainsi que de la qualité et des modalités d'exécution des travaux.

LISTE SHOPPING ET PRECONISATIONS DES PRODUITS

Les prix et les disponibilités des produits sur les sites internet ou en magasins sont à titre indicatif. ENERGYHOMEDECO dégage toute responsabilité en cas de hausse de prix, de rupture de stock ou de non suivi de ces produits. ENERGYHOMEDECO se dégage de toute responsabilité sur le rendu finale des peintures, matériaux... Le client doit s'informer au préalable de la mise en application de ces produits.

RESPONSABILITÉ

ENERGYHOMEDECO se base sur les informations fournies par le client, sur sa bonne foi et ne pourra être responsable d'informations cachées ou omises quant à des vices cachés influant sur la vente ou la location du bien immobilier. ENERGYHOMEDECO s'engage à informer le client des travaux à réaliser par ce dernier ou le cas échéant, s'il doit faire appel à des entreprises extérieures ou si les travaux peuvent être réalisés par le client. Les prestations d'ENERGYHOMEDECO n'incluent pas la coordination des corps de métiers, la réception de matériel, d'objet ou mobilier livrés par des tiers. Étant entendu que le choix et les commandes régissant les activités et les livraisons de ces tiers sont passées directement par le client, les éventuels dommages occasionnés par ceux-ci ou les éventuels retards dans leurs délais ne pourront en aucun cas être imputés à la responsabilité d'ENERGYHOMEDECO.

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyen. Sa responsabilité ne peut être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet et du paiement en ligne tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. Les données reprises sur le site sont communiquées de bonne foi. Les liens proposés vers les sites des fabricants et/ou des partenaires sont donnés à titre informatif et n'ont pas valeur contractuelle. Le vendeur ne peut être tenu responsable des informations provenant de ces sites. L'acheteur est responsable du choix et de l'utilisation du produit livré par le vendeur. Il certifie être âgé de 18 ans accomplis lors de la commande. Le vendeur décline toute responsabilité en cas d'inexactitude des informations communiquées à lui par l'acheteur.

SPECIFICITES CERTIFICAT PEB & MISSIONS PEB

Cécile Ricour est agréé responsable et certificatrice PEB pour la Région Wallonne :

- Responsable PEB agréé pour la région Wallonne, agrément n° PEB-03482

- Certificateur PEB agréé pour la région Wallonne, agrément n° CERTIF-P2-01811.

Le client, qu'il soit personne physique ou personne morale, qu'il agisse en tant que maître de l'ouvrage ou en tant que mandataire de celui-ci, reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales, les avoir comprises et les avoir acceptées sans réserve. Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit exprès peuvent modifier l'application des présentes conditions générales. Il est convenu que les dispositions particulières priment sur les générales, en cas de discordance à condition d'avoir été expressément acceptées par Par ailleurs, il est expressément convenu qu'en cas de contrariété entre les conditions générales du client et celle de ENERGYHOMEDECO, seules ces dernières prévaudront. Le client confie à ENERGYHOMEDECO la réalisation des prestations convenues telles que reprises sur le document support de l'offre.

Offre

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité des offres émises est de un mois à dater de leur émission. Une fois passé ce délai, ENERGYHOMEDECO se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis. Toute prestation confiée par le client à ENERGYHOMEDECO fera l'objet d'une offre estimative établie gratuitement par ENERGYHOMEDECO et réalisée sur base des informations et des plans communiqués par le client. Le client (ou son mandataire) qui souhaite faire appel à ses services devra renvoyer cette offre datée et signée, avec mention « bon pour accord » et les conditions générales paraphées à l'adresse email suivante : info@energymedeco.be.

Le client ou son mandataire est par ailleurs informé que la réalisation des prestations convenues peut être soumise au paiement préalable d'un acompte, tel que mentionné sur le document support de l'offre. Celui-ci est fixé au minimum à 25% du montant total des prestations convenues. Dans ce cas, à défaut de paiement de celui-ci, ENERGYHOMEDECO se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations jusqu'au paiement intégral de l'acompte convenu. Lorsqu'un acompte a été convenu, le client ne peut l'imputer que sur la dernière tranche de paiement qu'il est tenu de régler à ENERGYHOMEDECO et qui ne sera tenu de procéder à l'exécution des prestations qu'après réception (1) du document support de l'offre et des conditions générales signés avec mention « Lu et approuvé » par le client, (2) paiement de l'acompte convenu (le cas échéant) et (3) remise des copies des documents nécessaires au bon déroulement des prestations.

Durée

La présente convention est conclue soit pour la réalisation de prestations récurrentes (prestations successives), soit pour une prestation nettement définie, soit pour une durée déterminée (Cf. document de l'offre ou de la commande). Dans le cas où la convention est conclue pour une prestation nettement définie ou une durée déterminée, celle-ci prend fin une fois celle-ci terminée ou le terme de la convention échu. Le client, s'il le souhaite, peut néanmoins mettre fin de manière anticipative à cette convention moyennant le paiement des honoraires dus pour les prestations déjà accomplies et d'une indemnité forfaitaire fixée à 25% du montant total restant dû pour la (les) prestation(s) convenue(s). Dans le cas où celle-ci est conclue pour une durée indéterminée (missions récurrentes) et que la durée n'est pas déterminée conventionnellement, chaque partie peut y mettre fin en respectant un délai de préavis de un (1) mois. Le préavis doit être expédié par lettre recommandée. Le délai de préavis prend cours le premier jour du mois qui suit celui où la lettre recommandée a été reçue. Dans tous les cas, la lettre recommandée est présumée reçue dans les trois jours ouvrables suivants son envoi. Durant le préavis, les présentes conditions générales ainsi que les accords particuliers restent d'application. La présente convention sera toutefois résiliée de plein droit et sans mise en demeure préalable par ENERGYHOMEDECO dans les cas énoncés ci-après, sans préjudice du droit de la partie qui invoque cette clause résolutoire expresse de réclamer un dédommagement :

- en cas de faillite de l'une des parties à la présente convention;
- en cas de circonstances mettant en péril l'indépendance professionnelle du Responsable PEB;
- en cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention.

Le client, s'il rentre dans l'une de ces conditions, sera informé par ENERGYHOMEDECO et par écrit des raisons justifiant la résiliation de la convention. Le client peut mettre fin à la présente convention sans

indemnité ni respect d'un délai de préavis lorsque le prestataire reste en défaut d'exécuter ses obligations. Dans ce cas, le client veillera à envoyer au préalable une lettre de mise en demeure au prestataire lui laissant un délai raisonnable pour exécuter les obligations pour lesquelles il reste en défaut.

Délais et lieux :

Les délais d'exécution sont communiqués à titre indicatif et sont fixés en jours ouvrables. Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel auprès de ENERGYHOMEDECO ou sur le bon de commande. Néanmoins, en cas de force majeure (sans que cette liste ne soit limitative : grèves, lock-out, intempéries, tempêtes, incendies, inondations, guerres, bugs ou virus informatiques, incidents d'ordre technique, retards du fournisseur, pénurie de main-d'œuvre, maladie, etc.) ou de circonstances imprévues, les délais d'exécution sont suspendus jusqu'à ce que le cas de force majeure ou la circonstance imprévue prenne fin. Par circonstance imprévue, il convient d'entendre toute circonstance raisonnablement imprévisible lors du dépôt de l'offre et qui rendrait l'exécution du contrat plus difficile ou plus onéreuse sur un plan financier ou autre, au-delà des prévisions normales. Si celle-ci ne cesse pas, elle fonde les parties à demander la révision ou la résiliation du contrat. Si ces circonstances sont de nature à n'entraîner qu'une interruption des prestations, le délai d'exécution est suspendu de plein droit pour toute la durée de l'interruption.

Dans tous les cas, les délais d'exécution seront suspendus de plein droit et sans notification préalable nécessaire :

- Si les conditions de paiement ne sont pas respectées;
- Si des changements conséquents sont décidés par le client en cours de prestations ou en cas de répétition anormale de correction. Le client sera prévenu et est d'ores et déjà informé que les frais découlant de ces modifications ou changements seront à sa charge;
- Si le client ne communique pas les informations demandées et nécessaires à la bonne exécution des prestations endéans le délai spécifié. Le client est informé qu'en cas d'inexécution, d'exécution partielle ou incomplète de ses obligations (par exemple, non-paiement des prestations ou des acomptes convenus, non communication des documents et/ou pièces nécessaires au bon déroulement des prestations), le prestataire est en droit de suspendre ou de différer l'exécution de ses prestations jusqu'à ce que le client ait régularisé sa situation. S'il est dans ce cas, le prestataire en informera par écrit le client afin qu'il puisse satisfaire à ses obligations endéans le délai spécifié. A défaut d'accord écrit en sens contraire, les prestations seront réalisées depuis les bureaux de ENERGYHOMEDECO. Dans le cas contraire, le client fournira à ENERGYHOMEDECO l'emplacement et le matériel nécessaires à la bonne exécution de ses prestations, les frais étant à charge du client.

Obligations des parties

ENERGYHOMEDECO et le client veilleront chacun à leur intérêts réciproques et agiront loyalement et de bonne foi. ENERGYHOMEDECO contracte une obligation de moyen. ENERGYHOMEDECO exécute les prestations qui lui sont confiées en toute indépendance. ENERGYHOMEDECO s'engage à respecter les normes propres à sa profession et à fournir ses prestations en accord avec les différentes législations et réglementations en vigueur. Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire, en temps utile, tous les documents, pièces, données et informations nécessaires pour l'exécution de la prestation convenue. A cet égard, le client est informé que ENERGYHOMEDECO se réserve le droit de réviser l'offre préalablement émise à la lumière des documents et informations communiqués ainsi que des modifications substantielles apportées aux plans remis ultérieurement à l'offre.

Le client ou son mandataire s'engage également à informer en temps utile le prestataire de toute information, donnée ou événement susceptible d'avoir des répercussions sur l'exécution de la prestation. Il s'engage notamment à tenir ENERGYHOMEDECO informé de la nature et de l'avancée des travaux en cours. A cette fin, il remet directement ou par l'intermédiaire de son mandataire, la planification des travaux ainsi que toute modification pouvant être apportée par la suite. Le client (ou son mandataire) s'engage également à confirmer au besoin par écrit, dans les plus brefs délais et à première demande de ENERGYHOMEDECO que les documents transmis sont corrects et complets. Il informe également immédiatement ENERGYHOMEDECO de la réception du permis d'urbanisme. ENERGYHOMEDECO n'est pas tenu de vérifier l'exactitude et le caractère complet des informations lui étant communiquées par le client, son mandataire ou ses préposés, de même que la fiabilité des différents documents et pièces transmises

par le client. Le client garantit ENERGYHOMEDECO contre tout recours à cet égard. Le client ou son mandataire accorde d'ores et déjà libre accès au chantier à ENERGYHOMEDECO si cela s'avère nécessaire à la réalisation des prestations. Enfin, lorsque les prestations réalisées par ENERGYHOMEDECO ne correspondent pas aux attentes du client, le client en informe sans délai le prestataire. A défaut, ce dernier est en droit de considérer les prestations comme effectuées et réalisées avec la pleine et entière satisfaction du client. ENERGYHOMEDECO ne peut en aucun cas être tenu responsable des retards et/ou erreurs ou conséquence de ceux-ci qui découlerait du non-respect par le client ou son mandataire de l'une de ses obligations. Lorsque ENERGYHOMEDECO constate, en cours de réalisation du projet, que le projet s'écarte ou pourrait s'écarter des exigences PEB d'application, il en informe immédiatement après qu'il en ait pris connaissance, par courrier recommandé, le client et, le cas échéant, l'architecte chargé du contrôle de l'exécution des travaux. ENERGYHOMEDECO s'engage également à établir la déclaration PEB finale à temps après la fin des travaux et de transmettre celle-ci, à temps et par courrier recommandé, au client (ou son mandataire) pour autant qu'il soit informé à temps de la fin des travaux. ENERGYHOMEDECO et le client sont tous deux tenus à la confidentialité des données échangées dans le cadre des prestations réalisées par ENERGYHOMEDECO. Ils s'engagent à s'abstenir, tant au cours des prestations qu'après la cessation de celles-ci, de divulguer les secrets de fabrication ou d'affaires de chacun, ainsi que le secret de toute affaire à caractère personnel ou confidentiel dont ils auraient eu connaissance dans l'exercice de leur activité.

ENERGYHOMEDECO et le client s'engagent à n'utiliser les informations reçues que dans le cadre de la bonne exécution des prestations et n'autoriser l'accès à ces informations qu'aux membres du personnel et aux tiers qui doivent en prendre connaissance pour la bonne exécution du contrat. Dans ce dernier cas, cette obligation de confidentialité est elle-même imposée à toute personne ayant accès aux informations concernées. ENERGYHOMEDECO et son client s'obligent, tant au cours du contrat qu'après la cessation de celui-ci, à ne pas utiliser les données confidentielles dont ils auraient eu connaissance à leur profit personnel ou à celui d'autrui, d'une manière directe ou indirecte.

Honoraires

L'exigibilité des honoraires est fixée comme suit:

- 25% au moment de la signature de la convention
- 25% au moment de la transmission de la Déclaration PEB initiale
- 25% au début du chantier
- 25% au moment de l'introduction de la Déclaration PEB finale

Les factures sont payables au plus tard à date d'échéance mentionnée sur la facture. Passé ce délai, toute facture impayée produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt conventionnel au taux légal par an, chaque mois entamé étant intégralement dû, avec un taux minimum conforme à celui prévu par l'article 5 de la loi du 2 août 2002 relative au retard de paiement dans les transactions commerciales. Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant resté impayé avec un minimum de 50,- € par facture. Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par lettre recommandée, dans les dix jours ouvrables de son envoi. Une fois passé ce délai, la facture sera présumée acceptée par le client. Le client agissant à des fins privées peut exiger le bénéfice de l'application des indemnités et intérêts dans la mesure et les conditions fixées par les présentes clauses, en cas d'inexécution de nos obligations. En cas de non-paiement persistant des honoraires, le ENERGYHOMEDECO mettra le Déclarant en demeure par courrier recommandé. Si après quinze jours, le paiement n'a toujours pas été effectué, le Responsable PEB aura le droit de mettre fin à son intervention avec effet immédiat à dater du quinzième jour après la mise en demeure par courrier recommandé.

Le client est informé que ENERGYHOMEDECO se réserve un droit de rétention sur tous supports de ses prestations (rapport, déclaration initiale, déclaration finale, etc.) jusqu'au paiement intégral du prix convenu. Les documents et supports divers ne seront remis au client que lorsque le paiement aura été valablement effectué.

Assurance et responsabilité :

Le Responsable PEB et le Certificateur PEB assure sa responsabilité civile auprès de PROTECT SA sous le n°00/A.13007. Sauf faute grave ou dolosive de la part de ENERGYHOMEDECO, il ne peut être tenu responsable envers le client ou son mandataire d'aucun dommage

direct ou indirect, prévisible ou imprévisible, causé par une suspension ou une interruption des missions qui lui ont été confiées et qui découle du non-respect par le client de ses obligations contractuelles.

Communication

Sauf demande expresse en sens contraire de la part du client ou de son mandataire, les parties acceptent et privilégient l'usage de l'email dans le cadre de leurs échanges. Le client (ou son mandataire) veillera donc à communiquer à cette fin à ENERGYHOMEDeco une adresse email valide et fonctionnelle. ENERGYHOMEDeco ne peut être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement de boîte mail ou de la non réception d'un email.

Modifications

Tout changement dans la lettre de mission devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par toutes les parties. Le prestataire se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les conditions modifiées seront communiquées au client et, à défaut de contestation dans les 10 jours francs, applicables le premier jour du mois suivant leur envoi.

AUTORISATION D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

Les photographies avant/après lors des prestations en Home Staging et en Décoration seront permises dans un but commercial uniquement et ce, de manière anonyme afin que le bien et le client ne soient pas identifiables. Le client peut refuser cela en le mentionnant lors de la signature du devis.

ILLUSTRATIONS

ENERGYHOMEDeco représente et communique au mieux sur les supports par lesquels elle livre ses propositions. Toutefois, les photos, les images et les représentations graphiques figurant dans notre site web et sur nos différents supports de communication ont un caractère illustratif de nos services et ne sont pas contractuelles.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE / DROIT D'AUTEUR

L'utilisation de tout document (ses textes, dessins, photos, illustrations, films éventuels, données, bases de données, logiciels, noms de domaines, logos, et tout autre élément qui y figurent) provenant du site www.energyhomedeco.be et de tous dossiers créés n'est autorisée qu'à titre d'information pour un usage strictement personnel. La protection du site et des éléments le composant relève des législations nationales et internationales relatives au droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction et/ou représentation et/ou rediffusion, en tout ou en partie sur tout support électronique ou non, présent ou futur, sont interdites sauf autorisation expresse et préalable de la société. Toute personne contrevenant à cette interdiction, engage sa responsabilité pénale et civile et peut être poursuivie notamment sur le fondement de la contrefaçon. Ainsi toute extraction ou tentative d'extraction, fut-elle totale ou partielle, est susceptible d'engager les responsabilités civile et pénale de tout contrevenant. Par ailleurs, sauf mention contraire, les droits de propriété intellectuelle sur les documents et chacun des éléments créés pour le site sont la propriété exclusive d'ENERGYHOMEDeco ou de ses partenaires, ceux-ci ne concédant aucune licence, ni aucun droit que celui de consulter le site. La reproduction de tous documents publiés sur le site est expressément interdite. Toutes les marques citées dans ce site appartiennent à leurs compagnies respectives. Tous les produits, logos et images cités dans les pages de ce site sont la propriété de leur marque respective. Les photographies reproduisant les produits ne sont pas contractuelles. ENERGYHOMEDeco s'efforce d'assurer au mieux de ses possibilités, l'exactitude et la mise à jour des informations diffusées sur ce site, dont elle se réserve le droit de corriger, à tout moment et sans préavis, le contenu. Toute infraction à la présente clause peut entraîner des poursuites civiles, commerciales et/ou pénales.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ SUR LE RÉSEAU

Les messages que vous nous ferez parvenir par l'intermédiaire d'internet peuvent être interceptés sur le réseau. Jusqu'à ce qu'ils nous parviennent, leur confidentialité ne peut être garantie. Assurez-vous de ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles inutiles, sensibles ou provenant de tiers. De plus, l'indication de la provenance des messages électroniques que nous recevons peut-être falsifiée. Par conséquent, si vous souhaitez, nous communiquer de telles informations nous vous conseillons d'utiliser la voie postale. En conséquence aucune plainte et déclaration transmises par message internet ne seront prise en compte. Veuillez formuler vos demandes exclusivement par voie postale. Pour obtenir plus de renseignements

sur les procédures à suivre ou sur des dossiers en cours d'instruction, veuillez prendre contact avec ENERGYHOMEDeco par écrit.

UTILISATION DE COOKIES

Un cookie est un petit fichier texte sauvegardé sur votre ordinateur, votre tablette ou votre mobile et qui permet d'enregistrer et de suivre des données concernant votre utilisation du site Internet et vos préférences. Notre site utilise des cookies afin de vous identifier ou à des fins statistiques par exemple. Les cookies sont gérés par votre navigateur internet. Aucun d'entre eux n'enregistre de données personnelles susceptibles de permettre de vous contacter par téléphone, e-mail ou courrier. Il vous est possible de modifier les réglages de votre browser pour empêcher leur création, mais il est alors possible que certaines parties du site ne fonctionnent plus correctement ou ne soient plus accessibles.

GESTION DU SITE

ENERGYHOMEDeco se réserve le droit de supprimer tout(e) profil, commentaire ou annonce qu'il juge en contradiction avec les engagements repris ci-dessous. Ainsi, l'utilisateur s'engage entre autres à :

- Ne pas exploiter les informations publiées de manière illégale.
- Ne pas utiliser ce site web de telle sorte qu'il soit endommagé, transformé, interrompu, arrêté ou rendu moins efficace par quelque moyen que ce soit.
- Ne pas utiliser ce site web pour la transmission ou l'envoi de virus informatiques ou pour la transmission ou l'envoi de contenu illégal, illicite ou inapproprié (notamment, mais pas exclusivement, d'information à caractère obscène ou nuisible à l'ordre public).
- Ne pas utiliser ce site web dans le but d'enfreindre, de quelque manière que ce soit, les droits d'une personne physique, morale ou d'une association tels que - entre autres mais non exclusivement - le droit à la vie privée et à la propriété intellectuelle.
- Ne pas utiliser le site web pour l'envoi ou la transmission de contenu à des fins promotionnelles ou publicitaires sans avoir préalablement demandé une autorisation à ENERGYHOMEDeco. ENERGYHOMEDeco n'est pas responsable d'une éventuelle propagation de virus dans le cas où, en dépit des mesures de précaution prises, celle-ci devait survenir, et décline toute responsabilité pour les dégâts que ces virus occasionneraient.

LIENS

ENERGYHOMEDeco décline également toute responsabilité à l'égard de tout dommage lié à l'utilisation des liens hypertextes mise en ligne sur son site et à la consultation des sites auxquels ils renvoient. Il est expressément rappelé qu'ENERGYHOMEDeco n'a aucun contrôle ni aucune responsabilité sur le contenu de ces sites. Il incombe donc à chaque internaute de prendre les précautions nécessaires afin de s'assurer que le site sélectionné n'est pas infesté de virus ou autre parasite de nature destructive. Les liens publicitaires vers les sites des agences, artisans, partenaires... sont inclus suite à leur accord. Par simple demande, le lien peut être modifié ou retiré. Toute création de lien hypertexte d'un site internet vers ce site devra faire l'objet d'une autorisation express d'ENERGYHOMEDeco.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le client est informé que les données personnelles collectées et traitées en rapport avec les services de ENERGYHOMEDeco sont strictement confidentielles. Ces données sont recueillies et collectées à des fins comptables et de bonne gestion du contrat ainsi que de son dossier dans le cadre de la fourniture de biens et/ou de services suivants : Home staging, coaching en décoration, coaching en énergie, certificat et missions PEB, formations en décoration, ateliers créatifs (cf. description sur www.energyhomedeco.be). Le client est informé que s'il ne nous fournit pas les données exactes, cela peut dans certains cas entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat. Si les données nous ont été fournies de manière incorrecte ou inexacte, nous ne pouvons en aucun cas en être tenus responsables. Les données à caractère personnel communiquées par le client sont gérées par le responsable de traitement des données dont l'identité est ENERGYHOMEDeco. Les données collectées sont : les coordonnées du client, les plans et photos de son projet et tout autre document nécessaires à la mise en œuvre du projet et de son suivi. Ces données seront conservées pendant une durée de 10 ans. Une fois arrivées au terme du délai, les données comptables et/ou légales sont archivées et les autres données sont effacées. Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des

données à caractère personnel et à la libre circulation des données ainsi que conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès aux données, d'un droit de rectification ou d'effacement de celles-ci. Le client dispose également du droit de demander une limitation quant au traitement de ses données personnelles, de s'opposer au traitement de ses données ainsi que du droit à la portabilité de ses données. Il peut également s'opposer à tout moment à ce que ces données soient utilisées à des fins étrangères à celles de la bonne gestion de son dossier, le cas échéant. Pour toutes questions relatives à vos droits concernant vos données personnelles, n'hésitez pas à contacter le responsable du traitement de vos données. ENERGYHOMEDECO s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données du client. Il s'engage à cet égard à une obligation de moyen. Le client, s'il estime avoir été lésé dans le cadre de la protection de ses données à caractère personnel, peut contacter l'autorité de contrôle : Autorité de protection des données Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles +32 (0)2 274 48 00 - [contact\(at\)apd-gba.be](mailto:contact(at)apd-gba.be).

MODIFICATIONS ET CLAUSE SALVATRICE

Les présentes conditions générales sont modifiables à tout moment. L'utilisateur est invité à en prendre connaissance régulièrement.

L'invalidité, la non-applicabilité ou l'illégalité d'une des clauses prévues dans l'un des contrats convenus entre parties (conditions spécifiques et générales ou autres conventions), n'entraîne aucunement l'invalidité ou la nullité des autres dispositions au contrat. L'ensemble des clauses reste intégralement valable.

LITIGES

Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention. Celle-ci débutera au plus tard le 15ème jour franc qui suit la demande de médiation ou de conciliation notifiée par l'une des parties à l'autre partie. Sauf accord exprès des parties en sens contraire, la durée de la médiation ou de la conciliation ne peut excéder 30 jours francs. Une fois passé ce délai, les parties seront à nouveau libres d'introduire leur litige devant les cours et tribunaux. Sauf disposition impérative ou d'ordre public en sens contraire venant supplanter la présente clause, en cas de contestation entre parties ou de poursuites en paiement, sont seuls compétents les tribunaux [Lieu] ou [dont dépend notre siège social]. Le droit applicable est le droit belge, en langue française...). L'acheteur agissant à des fins privées a la possibilité en cas de litige d'introduire une demande auprès du Service de Médiation pour les Consommateurs. Des informations sur les modes alternatifs de règlement des litiges peuvent être obtenues via le lien <http://www.mediationconsommateur.be/fr>.

LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

ENERGYHOMEDECO est une entreprise de droit belge La loi applicable aux relations contractuelles avec nos clients est la loi belge. En cas de désaccord entre les parties, chacune fera allégeance pour régler le différend à l'amiable. Si le litige persiste, le tribunal compétent sera celui de Mons. Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif: l'email, les backups informatiques, ...). Si vous n'êtes pas d'accord avec le présent contenu, le seul recours possible est de ne pas utiliser le présent site Internet.

DUREE

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de la commande, de nos services ainsi que de la livraison des biens ainsi qu'à toutes relations entre le client et ENERGYHOMEDECO.